

***Commission de Quartier
Minimes - Barrière de Paris – Ponts-Jumeaux***

Toulouse Nord – 08 avril 2015

**Direction de la Démocratie Locale
Secteur Toulouse Nord**

Lieu : Maison de la Citoyenneté Nord – 4 place du Marché aux cochons – 31200 Toulouse

Participation : 150 personnes

Elus présents :

Maxime BOYER, Maire du quartier 3.1

Jean-Jacques BOLZAN, Adjoint en charge de la démocratie locale

Daniel ROUGE, Adjoint en charge des affaires sociales

Annette LAIGNEAU, Adjointe en charge de l'urbanisme

Joël CARREIRAS, Conseiller municipal, Élu de l'opposition

Muriel GIULIANO, Cabinet du Maire

Services municipaux présents :

Gwenaëlle PHILIP, Houria CHIKH, Kevin HIERAMENTE, Marie MACHADO, Démocratie Locale ;
Pierre RUEDA, Thierry LARIVIERE, Police municipale ; Olivier DUVERNOIS, Europolia

Monsieur BOYER salue l'assistance et rappelle ses responsabilités de Maire de quartier et le périmètre du quartier 3.1. Il rappelle également la démarche de Démocratie Locale, en insistant notamment sur le rôle du Bureau : composé d'associations du quartier, il fixe l'ordre du jour de manière générale, ordre du jour ensuite présenté et mis au débat pour l'ensemble des habitants lors des commissions de quartier.

Monsieur BOYER présente ensuite l'ordre du jour suivant :

1. Informations sur la restructuration du stade Arnauné (avec la participation de Monsieur BOLZAN) ;
2. Échanges sur la prostitution dans le quartier (avec la participation de Monsieur ROUGE) ;
3. Aménagement, voirie, urbanisme (avec la participation de Madame LAIGNEAU)

1. Informations sur la restructuration du stade Arnauné

Monsieur BOLZAN salue l'assistance et présente le projet de restructuration du stade Arnauné, en cours depuis 2008-2009 et poursuivi aujourd'hui par la nouvelle municipalité.

Un habitant interpelle Monsieur BOLZAN sur la question du stationnement.

Monsieur BOLZAN informe qu'une réflexion sera menée avec Tisseo sur la mise en place de navettes ou sur la promotion des transports en commun. Il rappelle que ces problèmes ont été évoqués lors d'une réunion publique avec les riverains le 03 avril 2015 (en particulier à propos de l'interdiction de stationner pour les riverains les jours de match) et que des solutions seront étudiées par les services techniques de la Ville. Monsieur BOLZAN souligne également le rôle de la Police municipale dans le bon respect des règles de stationnement.

Monsieur BOYER rappelle que les remarques faites lors de la réunion publique avec les riverains ont été prises en compte et invite tous les habitants du quartier à faire part de leurs observations. Il précise également que les problèmes de stationnement concernent l'ensemble du quartier et qu'il faudra donc réfléchir à une réponse globale.

Monsieur BOLZAN rappelle que ce projet est porté par l'ensemble des collectivités : Ville, Conseil Général, Conseil Régional et État.

Des habitants s'interrogent sur l'utilité du stade et son coût, évoquant le contexte budgétaire contraint.

Monsieur BOLZAN assume ce choix politique en faveur du sport. Il explique le contexte de cette restructuration : avec le passage en super ligue anglaise, un cahier des charges impose au club Toulouse Olympique XIII le respect de certaines normes de sécurité et d'accueil du public (des tribunes de 8000 places, contre 5000 aujourd'hui) et des équipés (d'où la rénovation du Club House).

Monsieur BOLZAN réaffirme cet engagement politique qui permettra un développement des activités sportives, au niveau professionnel avec le Toulouse Olympique XIII, mais aussi pour les jeunes avec le Centre de formation, avec des retombées positives pour renforcer le lien social.

Un habitant demande des informations quant au calendrier.

Monsieur BOLZAN explique que le permis de construire a été déposé, qu'une enquête publique devrait avoir lieu en juin-juillet 2015, et que les travaux devraient débuter en septembre 2015, pour que le stade soit prêt courant 2017. Durant cette période de travaux, les entraînements auront lieu au TOAC ou au Stade Toulousain, et les matches à Colomiers ou Blagnac.

Un habitant demande pourquoi les riverains n'ont pas été associés au projet.

Monsieur BOLZAN rappelle que c'est un projet de l'ancienne municipalité. Il déplore qu'aucune concertation n'ait été organisée avec les habitants du quartier jusqu'alors, et réaffirme sa volonté de consulter les riverains, comme ce fut le cas lors de la réunion du 03 avril dernier.

Une habitante souhaite savoir s'il y aura un nombre plus important de match une fois le stade rénové.

Monsieur BOLZAN répond qu'il n'y aura pas plus de matches qu'actuellement et que les riverains pourront être informés du calendrier de la super ligue.

Monsieur BOYER rappelle qu'une enquête publique aura lieu et invite les habitants à profiter de cette occasion pour faire part de leurs observations et éventuelles propositions d'aménagements.

2. Échanges sur la prostitution dans le quartier

Monsieur BOYER informe de l'arrêté municipal du 10 mars 2015 qui élargit le périmètre du précédent arrêté « Troubles prostitution » du 07 juillet 2014. Il propose de faire un point sur cette extension et d'aborder la question de l'accompagnement social, avec la participation de Monsieur ROUGE, adjoint en charge des Affaires sociales, afin de dépasser l'aspect uniquement coercitif.

Monsieur ROUGE salue l'assistance et propose donc de discuter des conséquences médico-sociales de cet arrêté. En décembre a eu lieu une réunion avec Monsieur ARSAC, adjoint en charge de la sécurité, et les associations l'Amicale du Nid et Griselidis qui développent des actions de prévention sur le terrain à destination des prostituées. À la suite de ce dialogue, trois axes de travail prioritaires ont été définis : faire évoluer les pratiques vers Internet, renforcer le travail de proximité, et renforcer la médiation sociale et culturelle. L'accompagnement des associations dans leurs actions se traduit par un soutien financier renforcé.

Un habitant s'interroge sur la signification de l'« évolution des pratiques vers Internet ».

Monsieur ROUGE explique qu'il s'agit de l'une des actions des associations visant à sécuriser les personnes face au développement des activités de prostitution via Internet, où les prostituées sont davantage isolées et exposées aux risques. Les associations font un travail de soutien, en développant des mesures compensatoires, et mettent en place des actions d'accompagnement social afin d'aider à sortir de la prostitution. Monsieur ROUGE réaffirme l'importance d'aborder la dimension sociale du problème de la prostitution, puisque les prostituées sont aussi des victimes, souvent en grande difficulté, et qu'il faut donc chercher à réduire les conséquences négatives de leur activité sur le plan sanitaire et social.

Un membre du Comité de quartier des Ponts-Jumeaux salue cet arrêté municipal, ainsi que le travail de la Police municipale et de la Police nationale. Il partage le point de vue de Monsieur ROUGE quant à l'importance de l'accompagnement social des prostituées, évoquant une « grande misère sociale ». Toutefois, il craint que les activités de prostitution ne reprennent après juillet 2015 et demande que l'arrêté soit renouvelé.

Monsieur ROUGE partage ce point de vue et salue également le travail de collaboration entre la Police municipale et la Police nationale qui a permis d'améliorer la tranquillité des habitants et la sécurité des prostituées. Il réaffirme également la nécessité de soutenir les associations.

Une habitante de la Vache demande si une baisse des activités de prostitution a été observée et signale un déplacement de ces activités vers avenue des États-Unis, avenue de Fronton et route de Launaguet.

Monsieur RUEDA explique que la Police municipale mène depuis des années un travail de fond avec les prostituées, à travers un travail éducatif notamment, qui a permis d'établir une relation de confiance et une bonne circulation de l'information. Ce qui explique que l'arrêté municipal ait été bien respecté (une quinzaine de verbalisation seulement depuis mars). Concernant avenue de Fronton et route de Launaguet, aucune présence de prostituée n'a été constatée. La Police municipale poursuit ses patrouilles autour de la Vache.

Monsieur BOYER précise que l'arrêté, en élargissant le périmètre, a cherché à anticiper le déplacement des prostituées et à les fixer autour de la zone de Fondeyre pour assurer leur sécurité

et éviter les conflits avec les riverains. Il insiste sur l'importance de la prévention médico-sociale. Il évoque également certaines pistes à étudier : l'amélioration de l'éclairage dans la zone Fondeyre, l'installation de sanisette, etc.

Un habitant du chemin Bessemer signale la présence d'une prostituée tous les soirs, et déplore que ses appels répétés au 3101 ou 17 n'aient que peu d'effet.

Monsieur LARIVIERE informe que cette prostituée est connue de la Police municipale et qu'elle a par ailleurs contribué à démanteler un réseau. Cette femme en grande difficulté sociale avait été prise en charge par l'Amicale du Nid, mais a malheureusement repris ses activités de prostitution malgré les actions sociales et les verbalisations.

Monsieur BOYER invite les habitants à faire part de leurs observations afin de renforcer l'efficacité de l'arrêté en aidant la Police municipale à localiser les prostituées.

Un habitant craint que l'extension du périmètre de l'arrêté complique le travail des associations, aux faibles moyens, en dispersant les prostituées.

Monsieur ROUGE assure que l'extension du périmètre et le renforcement de l'accompagnement social sont deux actions complémentaires. Il rappelle que l'arrêté a été pris en concertation avec les associations qui travaillent sur le terrain, et réaffirme sa volonté de les soutenir.

Un membre du Comité de quartier Minimes Barrières de Paris salue la mise en place de l'arrêté et la prise en compte des demandes des habitants du quartier qui s'étaient exprimés au travers d'une pétition. Il s'accorde sur l'importance de soutenir les associations et salue le travail des policiers municipaux. Toutefois, il appelle à la vigilance quant au déplacement du problème qui pourrait alors impacter les habitants du nord du quartier et suggère de faire des points sur les évolutions en associant les autres Comités de quartier.

Monsieur BOYER souhaite également faire des points étapes, avec Monsieur ARSAC (Prévention et sécurité) et Monsieur ROUGE (Affaires sociales), et rester vigilant quant à un éventuel déplacement vers d'autres zones résidentielles.

Interventions à propos de la Cité Caffort / Negreneys

Un habitant proche de la Cité Caffort / Negreneys interpelle Monsieur BOYER pour savoir si la question de la sécurité sera abordée. Il souhaite alerter sur le climat d'insécurité qui se développe, en lien notamment avec le trafic de drogue (seringues retrouvées, enfants « enrôlés », etc), inquiétude relayée via une pétition des habitants du quartier.

Monsieur BOYER est très attentif à cette dégradation de la situation et rappelle que la Ville ne peut intervenir seule, d'où la tenue de réunions rassemblant tous les partenaires concernés par les questions de sécurité (Habitat Toulouse, Police municipale, Police nationale, Direction du Développement social, Démocratie locale). Habitat Toulouse a d'ailleurs proposé de fermer certains accès de la Cité Caffort afin de faciliter le travail de la Police nationale, et de poursuivre les travaux d'aménagements notamment sur la grande tour (une réunion avec les habitants a d'ailleurs eu lieu à ce sujet). Monsieur BOYER rappelle la nécessité d'avoir une vision globale, et propose par exemple l'amélioration de l'éclairage et le soutien aux associations.

Un habitant demande si une rénovation urbaine est prévue pour ce quartier.

Monsieur BOYER informe que la question est actuellement étudiée. Habitat Toulouse réfléchit à des aménagements pour améliorer le cadre de vie. Les différents services municipaux et les habitants seront consultés.

Une habitante déplore que la cité ait été « transformée en ghetto » après les récents travaux d'aménagements, pour lesquels les habitants n'ont pas été consultés.

Monsieur BOYER rappelle que la sécurité est une priorité de la municipalité, et que la fermeture par des grilles de certains accès a permis de faciliter le travail de la Police nationale. Si toutefois ce dispositif s'avère inefficace, il sera retiré.

Une habitante s'interroge sur les projets en cours sur le terrain de l'ancien couvent rue d'Aquitaine et s'inquiète d'une évolution similaire à la Cité Caffort.

Monsieur BOYER explique ce projet est pris en charge par Promologis et assure de la volonté de pas concentrer uniquement de l'habitat social : il y aura également de l'accès à la propriété, une crèche, un centre d'hébergement pour femmes.

3. Aménagement, voirie, urbanisme

- Présentation de « Velobs » par Monsieur RASCAGNERES

Monsieur RASCAGNERES salue l'assistance et présente Velobs, l'outil cartographique développé par l'association 2 pieds 2 roues qui défend les intérêts des piétons et des cyclistes. Cet outil permet d'identifier collectivement des problèmes d'aménagements, de les communiquer aux services compétents de Toulouse Métropole et ainsi de les résoudre.

De nombreux participants saluent cette initiative citoyenne.

Certains souhaitent tout de même signaler le comportement dangereux de quelques cyclistes (en particulier la vitesse excessive), ainsi que les incivilités de la part de quelques automobilistes (par exemple, le stationnement sur piste cyclable).

Monsieur BOYER salue également cette initiative qui constitue un relais efficace, qui permet un bon suivi, et qui participe ainsi à l'amélioration des aménagements, en partenariat avec Toulouse Métropole. Concernant les problèmes comportementaux et les incivilités, cela relève du rôle de la Police municipale.

- Plan Local d'Urbanisme, avec la participation de Madame LAIGNEAU

Madame LAIGNEAU salue l'assistance et explique que le PLU est un document cartographique et réglementaire qui traduit un projet politique (à travers un Plan d'aménagement et de développement durable). Le PLU actuel a été mis en place par l'ancienne municipalité en 2012 et une révision a été programmée pour y intégrer le projet de la nouvelle municipalité, dans les limites prévues par la loi. En effet, la loi n'autorise que des modifications à la marge, c'est pourquoi la municipalité va développer son projet à travers un PLU intercommunautaire (PLUi) qui concernera les 37 communes de la Métropole (ce PLUi est en cours d'élaboration mais ne sera applicable que fin 2018).

Concernant le PLUi, Madame LAIGNEAU souligne l'importance, mais aussi les difficultés, d'élaborer un projet commun cohérent. Cela nécessite de la collaboration entre les communes et de la concertation avec les habitants.

Concernant la modification du PLU actuel, Madame LAIGNEAU informe que deux réunions publiques seront organisées le 29 avril (Stationnement et logement social) et le 20 mai 2015 (Modération de la densité, cadre de vie et qualité architecturale). Mme LAIGNEAU présente les objectifs : modérer la densité et maîtriser l'urbanisme en limitant les constructions dans le secteur ; augmenter le nombre de places de stationnement en concertation avec les promoteurs ; améliorer le cadre de vie et la qualité architecturale du bâti.

Monsieur BOYER invite les habitants à participer à ces réunions publiques.

Une habitante demande quels sont les leviers d'action de la municipalité face aux promoteurs.

Madame LAIGNEAU assure qu'elle reste très ferme dans ses discussions avec les promoteurs, n'hésitant pas à invoquer l'article 11 relatif à l'esthétique pour bloquer certains projets. Elle veille au bon respect de certaines normes, en terme de stationnement notamment.

Une habitante déplore l'inaction des services municipaux, des élus, de la Police municipale et de la Police nationale face aux nombreux problèmes de stationnement dans le quartier. Elle signale le manque d'efficacité du 3101 et la non intervention de la fourrière. Elle ajoute également que dans certains cas, cette situation crée des conflits de voisinage.

Monsieur BOYER assure que des discussions ont lieu avec les promoteurs pour prévoir des places de stationnement supplémentaires. Des aménagements seront également réalisés, pour fixer le stationnement par exemple. Concernant la Police municipale, il rappelle que Monsieur ARSAC a demandé une hausse des effectifs (150 sur 3 ans) qui permettra de mobiliser d'avantage de policiers sur le secteur. Monsieur BOYER invite également les habitants à lui faire un retour si leurs appels au 3101 restent sans effet afin de faire remonter les problèmes et d'améliorer le dispositif.

Un membre de l'association des parents d'élèves de l'École Lucie Aubrac s'interroge sur la prise en compte des équipements publics en lien avec le développement urbain.

Madame LAIGNEAU reconnaît qu'il y a un manque d'équipement public face aux nouvelles constructions et à l'arrivée de nouveaux habitants. C'est pourquoi la municipalité est actuellement en train de faire un inventaire des écoles, pour connaître également leur niveau de saturation, puisque Monsieur MOUDENC souhaite lancer un grand programme de construction de nouvelles écoles (7 ou 8) durant son mandat. De plus, avec le PLU, des mesures sont prises pour limiter le développement urbain là où il n'y a pas d'équipement public. Concernant les crèches, la municipalité peut demander leur construction aux promoteurs qui les vendent ensuite à la municipalité ou à une association.

Une habitante de la rue Sainte-Blanche demande quand le marquage au sol du stationnement sera réalisé. Elle déplore également l'inefficacité du 3101.

Monsieur BOYER informe qu'un courrier avec deux propositions de matérialisation du stationnement sera prochainement envoyé aux habitants de rue Sainte-Blanche et rue Honoré de Balzac. Concernant le 3101, il invite de nouveau les habitants à lui faire part de leurs retours.

Monsieur BOYER propose de prendre plusieurs interventions et d'y répondre ensuite.

Une habitante de la Vache interpelle Monsieur BOYER à propos de plusieurs problèmes dans le quartier : des problèmes de stationnement, le retour du sans-abri devant la Maison de quartier, les trafics, la faiblesse de l'éclairage autour de la station de métro, le manque d'espaces verts.

Un membre du Comité de quartier Minimes Barrières de Paris recense plus de 800 constructions de logements depuis 3 ans boulevard Silvio Trentin, avenue de Fronton et boulevard Pierre et Marie Curie : le quartier a donc besoin de poumons verts conséquents. Les attentes concernant la crèche sont importantes également. De plus, il espère que le Stade Arnauné sera tourné vers les jeunes et leur offrira des activités.

Une habitante rue de Fenouillet souhaiterait un poumon vert près du Canal latéral. Elle évoque également les problèmes d'aménagement rue de Fenouillet « laissée à l'abandon » : sens de circulation, passage piétons, éclairage, ralentisseurs, rond point, etc.

Un habitant rappelle que Monsieur ARSAC avait promis d'augmenter la capacité des fourrières et demande ce qu'il en est aujourd'hui.

Concernant le Canal latéral, Monsieur BOYER informe que des discussions ont lieu avec les Comités de quartier pour formuler des propositions afin de valoriser cette zone. A propos de l'antenne Orange, initialement prévue rue Jules Verne, une solution satisfaisante a été trouvée pour l'éloigner des habitations. Afin de favoriser les activités sportives et de loisirs, Monsieur BOYER a également proposé l'installation d'un mur antibruit et de séparations végétales près de la rocade : cette proposition est actuellement à l'étude, mais il faudra également trouver des cofinancements (avec peut-être la possibilité de faire intervenir l'Union Européenne).

Concernant la voirie, Monsieur BOYER informe que des travaux d'aménagement sont programmés pour cette année pour les rues Adonis, Sainte-Mélanie et Robert. D'autres rues seront inscrites à la programmation annuelle de 2016, en fonction des priorités.

Concernant l'Écoquartier de la Salade, Monsieur BOYER explique qu'il faut trouver un aménageur. Habitat Toulouse réfléchit à cette possibilité, en fonction de son équilibre financier. Les habitants seront tenus informés des avancées du projet.

- Informations sur le quartier de la Vache

Monsieur BOYER souhaite ensuite répondre aux interventions concernant le quartier de la Vache. Il rappelle que les projets de travaux ont été élaborés en concertation avec les Comités de quartier et certaines associations. Il présente les évolutions prochaines du parc public (déplacement de l'aire de jeux, mise en place d'un muret, fixation de cheminements piétons) et informe que des travaux auront lieu du 07 au 20 avril, avec la mise en place de zones « hors travaux » pour sécuriser et minimiser la gêne. Des travaux de voiries seront également réalisés entre le 1^{er} juin et le 03 juillet au niveau du giratoire : élargissement du giratoire, aménagement des trottoirs, création de 15 places de stationnement. Enfin, début juin aura lieu la pose de 13 mats d'éclairage dans le parc public et le remplacement de 11 mats d'éclairage sur le parvis du métro.

Monsieur BOYER informe également que le stationnement payant (avec les 20 premières minutes gratuites) sera mis en place à partir du 27 avril sur une vingtaine de places devant les commerces. Il assure que la Police municipale veillera au bon respect de ces règles de stationnement.

Concernant le sans-abri devant la Maison de quartier, qui pose un problème de manque d'hygiène et de comportement agressif, Monsieur BOYER suggère aux riverains de déposer une plainte pour permettre une hospitalisation d'office. De plus, Monsieur BOYER a interpellé la tutrice, qui ne peut malheureusement apporter de solution, et il cherche à présent à entrer en contact avec la famille afin de répondre au plus vite à cette situation.

- Présentation de « Toulouse EuroSudOuest » par Monsieur DUVERNOIS

Monsieur DUVERNOIS salue l'assistance et présente le projet Toulouse EuroSudOuest. Les objectifs de ce projet sont d'améliorer l'offre de mobilité, d'accompagner l'aménagement des quartiers existants, et d'élever la métropole toulousaine au rang des métropoles européennes avec une logique d'extension du centre-ville. Monsieur DUVERNOIS présente ensuite le périmètre du projet qui concerne notamment les Raisins (pour le quartier 3.1). Il explique également que le périmètre de l'action foncière est limité et principalement concentré autour de la Gare Matabiau, et il précise que 80 % des acquisitions sont faites dans le cadre de négociations à l'amiable.

Monsieur DUVERNOIS souhaite également faire part des dispositifs d'information et de participation mis en place. Des ateliers, composés de trois collègues (riverains, acteurs locaux, professionnels de l'aménagement), sont organisés. Pour le quartier 3.1, le Comité de quartier des Ponts-Jumeaux, l'ASL Pacherenc et Raisins, le Comité de quartier des Minimes Barrière de Paris et le Collectif Barthe La Salade participent à ces ateliers. Entre juillet et décembre 2013, un travail a été mené sur le diagnostic et les enjeux du projet ; une seconde phase se déroule actuellement (de janvier à mai 2015) pour échanger sur les fondamentaux du projet urbain. Les travaux de ces ateliers sont consultables sur le site www.toulouse-eurosudouest.eu.

Monsieur DUVERNOIS présente également les résultats d'une enquête autour du Pôle d'Échanges Multimodal réalisée en novembre 2014. Cette étude rend compte du nombre d'usagers et de leurs modes d'accès (principalement en transports en commun urbains, en train et à pied (88%).

Un habitant remarque qu'avec le manque de places de stationnement autour de la gare les usagers se reportent sur les zones résidentielles, créant des difficultés de stationnement pour les riverains. Il se demande si l'étude présentée par Monsieur DUVERNOIS a pris en compte ce constat.

Monsieur DUVERNOIS explique qu'il est difficile d'interroger les personnes sur la totalité de la chaîne de mobilité. Concernant l'accessibilité à la gare, l'idée est de positionner les stationnements avant la rocade, aux endroits les plus favorables, pour ne pas gêner les quartiers résidentiels.

Monsieur DUVERNOIS observe également des usages de plus en plus quotidiens de la gare, d'où l'enjeu de développer un réseau ferroviaire de proximité qui apporterait des alternatives crédibles à l'utilisation de la voiture.

Madame LAIGNEAU ajoute que cela permettra d'accompagner un changement de comportement quant aux modes de transport.

Un habitant demande s'il y a des projets d'amélioration des zones de stationnement extérieures telles que Borderouge ou Ramonville, constatant leur saturation.

Monsieur DUVERNOIS partage ce constat et informe qu'une réflexion est actuellement menée, en parallèle avec le développement d'un réseau ferroviaire de proximité. Il ajoute que depuis 2010, l'usage des transports en commun urbains et ferroviaires est en forte croissance (par exemple, +55 % pour le métro), d'où des réflexions pour accroître leur capacité.

Plusieurs habitants souhaitent faire part des problèmes de stationnement et de voirie dans le quartier, à l'origine parfois de tensions entre riverains et usagers.

Monsieur BOYER est sensible à ces problématiques et propose que la réflexion soit menée en concertation avec les Comités de quartier. Plusieurs solutions peuvent être envisagées : marquage au sol, horodateur, places supplémentaires, parking souterrain, etc.

Concernant le trottoir de Saint Eloi dans le quartier des Ponts-Jumeaux, Monsieur BOYER a proposé de racheter pour un euro symbolique la propriété à Airbus afin de créer des places de stationnement.

Monsieur BOYER annonce la fin de la Commission de quartier et il remercie les différents intervenants et l'assistance.

Fin de la réunion à 22h00.